



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Carte de pêche

Question écrite n° 45349

Texte de la question

Mme Jacqueline Maquet attire l'attention de Mme la ministre de la transition écologique sur la carte de pêche. Les femmes bénéficient d'une très forte réduction sur cette carte. Elle coûte 35 euros pour les femmes alors qu'elle coûte 77 euros pour les hommes. Ce tarif « découverte » n'a pas de limite de temps. Ce tarif apparaît pour de nombreux membres de la fédération comme discriminatoire. Le ministère de la transition écologique ayant la tutelle de cette fédération, elle souhaiterait connaître sa position sur le sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Jacqueline Maquet](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45349

Rubrique : Chasse et pêche

Ministère interrogé : [Transition écologique](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 avril 2022](#), page 2636

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)